

“La Chine n'est pas le créancier n° 1 de l'Afrique”

Sommet Chine-Afrique Pékin se défend d'endetter le continent noir.

Après avoir promis lundi à Pékin une aide au développement de 60 milliards de dollars (52 milliards d'euros) de plus pour le développement de l'Afrique (voir LLB 4 septembre), le président chinois Xi Jinping a voulu répondre, mardi, avant la clôture du 7^e Sommet Chine-Afrique, aux critiques – surtout occidentales – sur la reprise de l'endettement africain que cette politique entraîne.

Selon l'Université Johns-Hopkins (Washington), la Chine a prêté à l'Afrique quelque 125 milliards de dollars entre 2000 et 2016, ce qui inquiète jusqu'au FMI, après la crise de la dette africaine de la fin du XX^e siècle.

M. Xi a cru se dégager en assurant que son pays n'était “pas le créancier numéro un des pays endettés sur le continent”, qualifiant d’*“absurdes”* les inquiétudes exprimées. La représentante spéciale chinoise pour les Affaires africaines, Xu Jinghu, a néanmoins assuré de son côté : “Il s'agira d'aider l'Afrique à renforcer sa capacité d'autosuffisance et d'éviter (d'accroître) la dette”, rapporte l'AFP. Et Pékin promet d'effacer la dette des pays les plus pauvres.

Côté africain, le président sénégalais Macky Sall a assuré que l'endettement envers la Chine était

“parfaitement maîtrisé”. Et pour son homologue rwandais, Paul Kagame, “ceux qui critiquent la Chine sur la dette donnent trop peu” au continent.

Une aide “liée”

L'annonce de cette aide a été reçue avec satisfaction par les invités africains, qui ont applaudi debout, pressés, pour certains, d'aller eux-mêmes faire du shopping dans la capitale chinoise où se déroulait le sommet – les achats de wifi et matériel informatique recueillant un grand succès auprès des délégués, selon des témoins.

Si Pékin a une nouvelle fois vanté “l'absence de conditionnalité” de son aide au développement (en réalité, il faut quand même que le bénéficiaire renonce à reconnaître Taiwan), les régimes africains apprécient surtout son absence d'états d'âme quant à leurs violations des droits de l'homme et entraves à la démocratisation du continent, souvent sanctionnées par les bailleurs de fonds occidentaux. Une indifférence très logique de la part d'un régime qui agit de même en Chine, mais qui sabote de facto la politique occidentale supposée promouvoir une meilleure gouvernance en Afrique.

Par ailleurs, si les Occidentaux ont renoncé à “lier” leur aide (je vous avance des fonds pour vous développer si vous achetez mes productions pour le faire), il n'en va pas de même pour la Chine. Non seulement celle-ci trouve-t-elle ainsi un débouché pour une (petite) partie de sa production, mais encore les entreprises chinoises en Afrique utilisent-elles essentiellement une main-d'œuvre

chinoise. Ce qui suscite le mécontentement des populations locales, qui pâtissent de forts taux de chômage. Et lorsque des emplois sont fournis à des Africains, ils ne respectent souvent pas les droits sociaux légaux, ce qui crée des conflits, comme on l'a vu en Zambie.

En outre, les projets de développement mis en œuvre par la Chine en Afrique (dans la construction et les routes généralement) sont, le plus souvent possible, contrebalancés par des accords d'exploitation minière ou pétrolière (on se rappelle le léonin “*contrat du siècle*” au Congo en 2007, révélé à l'époque par *La Libre Belgique*) au profit des Chinois.

Matières premières seulement

Cette politique crée tout de même des infrastructures que les populations africaines attendaient parfois depuis très longtemps, tandis que la soif chinoise de minerais a fait globalement monter les cours – au profit des gouvernants africains, à défaut de bénéficier toujours à leurs populations.

Elle maintient toutefois le continent noir dans la position de fournisseur de seules matières premières, alors que les quelques produits finis façonnés en Afrique y subissent la concurrence accrue de produits chinois plus compétitifs. Dans certains cas, comme au Sénégal, la présence de nombreux migrants chinois s'attribuant le marché de détail fait la concurrence aux petits commerçants locaux.

Marie-France Cros